



## 4.0 COMPOSANTES BIOLOGIQUES

### 4.1 Végétation

#### 4.1.1 Zones littorale et riveraine

En raison de la physiographie des lieux (hydrologie, relief, estran rocheux, etc.) et de la proximité de la voie maritime, la zone littorale offre peu d'endroits propices à l'établissement de végétation intertidale. Dans les secteurs plus protégés (par exemple les petites baies abritées) et là où les conditions physiques permettent la sédimentation, on observe quelques zones d'herbier intertidal.

Les milieux riverains des ruisseaux offrent aussi certains sites propices à l'établissement de végétation hydrophile. Les principales espèces végétales pouvant être observées dans ces zones humides sont présentées au tableau 1.

Tableau 1 **Espèces végétales observées le long de la bordure fluviale du Saint-Laurent et en bordure des ruisseaux du secteur de Ville-Guay**

NOM LATIN	NON FRANÇAIS
<i>Scirpus americanus</i>	Scirpe américain
<i>Eleocharis erythropoda</i>	Éliocharide des marais
<i>Sagittaria cuneata</i>	Sagittaire à feuilles en coin
<i>Sagittaria latifolia</i>	Sagittaire à larges feuilles
<i>Zizania aquatica var. brevis</i>	Zizanie aquatique
<i>Sium suave</i>	Berle douce
<i>Eupatorium perfoliatum</i>	Eupatoire perfoliée
<i>Eupatorium maculatum</i>	Eupatoire maculée
<i>Najas flexilis</i>	Naïas souple
<i>Sparganium eurycarpum</i>	Rubanier à gros fruit
<i>Spartina pectinata</i>	Spartine pectinée
<i>Polygonum punctatum</i>	Renouée ponctuée

La Direction du patrimoine écologique du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) signale que trois plantes vasculaires menacées ou vulnérables ont déjà été observées dans la région de Lévis et pourraient se retrouver le long de la bordure fluviale du secteur de Ville-Guay. Il s'agit du Gentianopsis de Victorin (*Gentianopsis victorinii*), de l'Isoète de Tuckerman (*Isoetes tuckermanii*) et du Scirpe de Smith (*Scirpus smithii*). Par contre, puisque plus des deux tiers des plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec sont associées de près ou de loin à l'écosystème du Saint-Laurent, cette liste pourrait s'allonger à la suite d'un inventaire exhaustif dans cette région.

#### 4.1.2 Zone terrestre

La carte 2 présente la synthèse des observations faites sur la végétation terrestre du secteur à l'étude. Les frontières entre les différents peuplements ainsi que la liste des principales espèces qui ont permis de délimiter ces dernières à partir des espèces dominantes doivent être considérées avec réserve. En effet, cette cartographie a été réalisée à partir de photos aériennes de 1993 (échelle 1 : 15 000) et d'observations qualitatives colligées lors de visites sur le terrain effectuées en 1995. Un inventaire forestier quantitatif n'a donc pas été réalisé au cours de ce mandat.

Tout comme dans le secteur de la pointe de La Martinière, le secteur de Ville-Guay se situe à la limite des domaines écologiques de l'érablière à tilleul et de l'érablière à bouleau jaune. La végétation du secteur de Ville-Guay présente cependant moins de diversité qu'à la pointe de La Martinière principalement en raison des activités anciennes et de l'occupation et usages actuels reliés à l'occupation rurale de cette zone en haut des falaises.

De manière générale, on observe des arborais hautes dans les falaises ainsi que sur une bande plus au moins large du replat (carte 1). Par contre, celles-ci peuvent être réduites en termes de largeur et même absentes en certains endroits. L'Érable à sucre (*Acer saccharum*), le Frêne d'Amérique (*Fraxinus americana*), le Bouleau blanc (*Betula papyrifera*) et les Peupliers (*Populus* sp.) constituent les essences de feuillus dominants. Au centre du secteur, on observe une arborais haute mixte alors que les petites dépressions et les milieux riverains des ruisseaux abritent de petites saulaies.

La présence et les traits dominants de la végétation et de l'utilisation du territoire ont conduit à l'identification de sept types de végétation dans le secteur à l'étude. Les deux premiers types identifient les zones où les activités humaines et les impacts de ces dernières caractérisent le paysage. Ce sont les champs cultivés et la végétation résiduelle associée à l'occupation humaine (habitations, infrastructures rurales, etc.). Les cinq autres types de végétation sont associés plus particulièrement à des espaces où le couvert végétal domine le paysage. Les grandes caractéristiques de ces types de milieu ayant permis de délimiter les associations végétales du territoire à l'étude sont :

VÉGÉTATION RÉSIDUELLE	Zone où la végétation naturelle a été modifiée par des activités anthropiques (actuelles ou passées) généralement associées à des résidences secondaires ou permanentes et à des infrastructures rurales.
CHAMP CULTIVÉ	Zone qui fait l'objet d'activités agricoles.
HERBAÇAIE	Champ abandonné ou zone dont la végétation dominante est composée de plantes herbacées et pouvant être colonisées localement par des essences arbustives et arborescentes.
ARBUSTAIE OUVERTE	Zone où les espèces arbustives dominent le paysage mais ne forment pas un couvert végétal fermé.
ARBUSTAIE FERMÉE	Peuplement composé principalement d'espèces arbustives formant un couvert végétal fermé (recouvrement dense).
ARBORAIE BASSE	Peuplement forestier composé principalement d'espèces arborescentes immatures (en régénération).
ARBORAIE HAUTE	Peuplement forestier composé principalement d'espèces arborescentes matures de feuillus, de feuillus et résineux (mixte) ou de résineux.

Outre L'Anse-aux-Sauvages qui a fait l'objet d'inventaires spécifiques au cours des dernières années, aucune étude n'a été menée jusqu'à maintenant dans le secteur de L'Anse-aux-Sauvages - pointe de La Martinière afin d'inventorier les espèces végétales menacées ou vulnérables tant terrestres que riveraines. Selon la Direction du patrimoine écologique du MEF, le secteur de Ville-Guay présente, comme celui de la pointe de La Martinière, des caractéristiques d'habitat pouvant abriter des espèces considérées comme rares, menacées ou vulnérables au Québec. Parmi celles-ci se trouvent le *Carex prasina* (*Carex prasina*) et le Planthère orbiculaire variété à grande feuille (*Plantanthera orbiculata* var. *macrophylla*). Enfin, la présence de l'Ail des bois (*Allium tricoccum*) est confirmée et peut être observée dans certains boisés du secteur (Gaston Cadrin, comm. pers.).

## 4.2 Faune

### 4.2.1 Faune aquatique

Le fleuve Saint-Laurent et la bordure fluviale de la région de Lévis ont fait l'objet de quelques inventaires ichthyologiques dans le passé. Dans le secteur spécifique de Ville-Guay, les données du MEF datent de 1974. Selon une revue de littérature de la firme Robert Hamelin et Ass. (1994), environ 55 espèces de poisson fréquentent les eaux du fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Lévis. La Perchaude (*Perca flavescens*), le Meunier rouge (*Catostomus catostomus*), le Poulamon (*Microgadus tomcod*), le Doré jaune (*Stizostedion vitreum*), l'Anguille d'Amérique (*Anguilla rostrata*), la Carpe (*Cyprinus carpio*) et le Grand brochet (*Esox lucius*) sont les espèces les plus abondantes de cette région du Saint-Laurent.

Le Répertoire des connaissances (rivières) du fleuve Saint-Laurent du MEF, où le fleuve Saint-Laurent est divisé en segments, contient de l'information provenant d'inventaires effectués en 1974 dans trois segments qui couvrent l'ensemble du secteur à l'étude. Ces segments portent les numéros 223, 224 et 225. Leurs limites sont reproduites sur la carte 2 alors que le tableau 2 présente ces données biologiques. Étant donné l'époque de ces inventaires, une mise à jour des informations de ces secteurs serait souhaitable.

Huit espèces de poisson ont été pêchées jusqu'à maintenant dans la zone d'étude. De ces dernières, la Perchaude, le Meunier (*Catostomus* sp.), l'Éperlan arc-en-ciel (*Osmerus mordax*) et

l'Alose savoureuse (*Alosa sapidissima*) utilisent cette bordure fluviale comme aire d'alevinage. Outre l'estuaire du ruisseau Lallemand (Harvey et coll. 1995), aucun site de reproduction n'est signalé dans la zone d'étude.

Tableau 2 **Données du Répertoire des connaissances (rivières) du fleuve Saint-Laurent du MEF de la bordure fluviale du secteur de Ville-Guay (source : MEF)**

NUMÉRO DE SEGMENT (voir carte 2)	ANNÉE	MÉTHODE <sup>1</sup> D'INVENTAIRE	ESPÈCES	HABITAT D'ALEVINAGE CONFIRMÉ
223	1974	F-S	Meunier sp.	X
	1974	S	Ouitouche	
	1974	S	Baret	
	1974	F-S	Perchaude	X
	1974	F	Doré jaune	
	1974	S	Éperlan arc-en-ciel	X
	1974	S	Alose sp.	X
	225	1974	F	Perchaude
	1974	F	Doré jaune	
	1974	F	Grand brochet	

1 : S: seine F: filet

Enfin signalons que le secteur de Ville-Guay a été, jusqu'à la fin des années 70, utilisé comme zone de pêche à l'anguille. D'ailleurs, une ancienne lisse de pêche est encore visible, à marée basse, vis-à-vis du terrain de l'école Sainte-Famille et de nombreux vestiges (coffres et autres matériaux) subsistent dans les boisés de plusieurs anses.

#### 4.2.2 Faune terrestre

La végétation forestière à différentes phases de succession (arbustaises, arborales basses et hautes), les herbaçaises, les zones rurales ainsi que le milieu riverain des ruisseaux et du fleuve

constituent autant d'habitats propices pour la faune terrestre. Par contre, la localisation du secteur à l'étude dans un milieu périurbain et/ou rural réduit ce potentiel aux petits mammifères. On note une bonne population de marmotte commune (*Marmota monax*) notamment dans les secteurs à proximité des ruisseaux (G. Cadrin, comm. pers.). Le tableau 3 présente la liste des principaux mammifères susceptibles d'être observés dans le secteur à l'étude.

Tableau 3 Principaux mammifères pouvant être observés dans le secteur de Ville-Guay

ORDRE	NOM LATIN	NOM FRANÇAIS
CHIROPTÈRE:		
	Famille des vespertilionidés	Chauve-souris sp.
LAGOMORPHE:		
	<i>Lepus americanus</i>	Lièvre d'Amérique
RONGEURS:		
	<i>Marmota monax</i>	Marmotte commune
	<i>Tamiasciurus hudsonicus</i>	Écureuil roux
	<i>Tamia striatus</i>	Tamia rayé
	<i>Castor canadensis</i>	Castor d'Amérique
	<i>Glaucomys sabrinus</i>	Grand polatouche
	Famille des cricétidés	Campagnol sp.
	<i>Peromyscus sp.</i>	Souris sp.
	<i>Ondatra zibethicus</i>	Rat musqué
CARNIVORES:		
	<i>Procyon lotor</i>	Raton laveur
	<i>Mephetis mephitis</i>	Mouffette rayée
	<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux
	<i>Mustela vison</i>	Vison d'Amérique

#### 4.2.3 Faune avienne

Puisque le secteur de Ville-Guay est contigu au secteur de la pointe de La Martinière et qu'on y observe sensiblement les mêmes grandes caractéristiques biophysiques (falaise, végétation, etc.) et anthropiques (milieu rural et résidentiel de très faible densité), les trois tableaux suivants

présentent la liste des espèces d'oiseaux des milieux aquatique et riverain (tableau 4), des milieux ouverts et forestiers (tableau 5) et des oiseaux de proie (tableau 6) observés jusqu'à maintenant dans le secteur de L'Anse-aux-Sauvages - pointe de La Martinière. Le nom des espèces apparaissant en caractère gras dans ces tableaux sont ceux des espèces qui se sont ajoutées à la liste de la pointe de La Martinière de 1995 à la suite de nouvelles observations effectuées au cours du printemps et de l'été 1995 (Harvey et coll. 1995). Signalons aussi que le Grand héron (*Ardea herodias*) est occasionnellement observé dans le secteur de Ville-Guay au cours des migrations automnales. De plus, de nombreuses observations de nidification de la Gélinothe huppée (*Bonasa umbellus*) ont été faites dans la frange boisée en bordure des falaises notamment dans le secteur de l'école Sainte-Famille (G. Cadrin, comm. pers.).

Des rassemblements de canards plongeurs occupent parfois les petites anses le long du littoral pour se protéger des grands vents (G. Cadrin, comm. pers). Par contre, à l'est du secteur d'étude, la bordure fluviale présente certaines caractéristiques plus propices pouvant attirer la sauvagine durant les périodes de migration. Ainsi, on retrouve une aire de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) localisée dans le secteur des pylônes sur le territoire de Saint-Étienne-de-Beaumont. Cette ACOA porte le numéro 02-03-0153. Les données de cette ACOA sont présentées au tableau 7.

En résumé et selon les données d'inventaires disponibles, le nombre d'espèces pouvant être observé dans le secteur L'Anse-aux-Sauvages - pointe de La Martinière se distribue comme suit :

- oiseaux des milieux aquatique et riverain :	39
- oiseaux de proie :	15
- oiseaux des milieux forestiers et ouverts :	101
- <b>Total :</b>	<b>155</b>



Tableau 4 Liste des oiseaux des milieux aquatique et riverain observés jusqu'à maintenant dans le secteur de L'Anse-aux-Sauvages—Ville-Guay (source : Guy Lemelin)

---

Huart à collier	Canard siffleur d'Amérique	Bec-scie à poitrine rousse
Grèbe à bec bigarré	Morillon à collier	Pluvier semi-palmé
Grèbe jougris	Grand Morillon	Pluvier kildir
Cormoran à aigrettes	Petit Morillon	Chevalier branle queue
Grand héron	Canard kakawi	<b>Bécassine d'Amérique</b>
Héron vert	Macreuse à bec jaune	Mouette de Bonaparte
Bihoreau à couronne noire	Macreuse à front blanc	Goéland à bec cerclé
Oie des neiges	Macreuse à ailes blanches	Goéland argenté
Bernache du Canada	Garrot à oeil d'or	Goéland arctique
Sarcelle à ailes vertes	Garrot de Barrot	Goéland bourgmestre
Canard noir	Petit garrot	Goéland à manteau noir
Canard colvert	Bec-scie couronné	
Canard pilet	Grand Bec-scie	

Tableau 5 Liste des oiseaux des milieux forestiers et ouverts observés jusqu'à maintenant dans le secteur de L'Anse-aux-Sauvages—Ville-Guay (source : Guy Lemelin)

Gélinotte huppée	Grive fauve	Paruline masquée
Tourterelle triste	Grive à dos olive	Paruline à calotte noire
<b>Coulicou à bec noir</b>	Grive solitaire	Paruline du Canada
Martinet ramoneur	Grive des bois	Cardinal à poitrine rose
<b>Colibri à gorge rubis</b>	Merle d'Amérique	Bruant hudsonien
<b>Martin-pêcheur d'Amérique</b>	Moqueur chat	Bruant familial
Pic maculé	Moqueur polyglotte	Bruant des prés
Pic mineur	<b>Moqueur roux</b>	Bruant chanteur
Pic chevelu	Jaseur boréal	Bruant de Lincoln
Pic tridactyle	Jaseur des cèdres	Bruant des marais
Pic à dos noir	Pie-grièche grise	Bruant à gorge blanche
Pic flamboyant	Étourneau sansonnet	Roitelet à couronne dorée
<b>Pioui de l'est</b>	Viréo à tête bleue	Bruant à couronne blanche
Moucherolle à ventre jaune	<b>Viréo mélodieux</b>	Bruant des neiges
Moucherolle des aulnes	Viréo de Philadelphie	Junco ardoisé
Moucherolle tchébec	Viréo aux yeux rouges	<b>Goglu</b>
Moucherolle phébi	Paruline obscure	Carouge à épaulettes
Tyran huppé	Paruline verdâtre	<b>Sturnelle des prés</b>
Tyran tritri	Paruline à joues grises	Quiscale rouilleux
<b>Alouette cornue</b>	Paruline à collier	Quiscale bronzé
<b>Hidondelle noire</b>	Paruline jaune	Vacher à tête brune
Hirondelle bicolore	Paruline à flancs marron	Oriole du Nord
<b>Hirondelle à front blanc</b>	Paruline à tête cendrée	Durbec des pins
Geai bleu	Paruline tigrée	Roselin pourpré
Corneille d'Amérique	Paruline bleue à gorge noire	<b>Roselin familial</b>
Grand Corbeau	Paruline à croupion jaune	Bec-croisé rouge
Mésange à tête noire	Paruline verte à gorge noire	Bec-croisé à ailes blanches
Sittelle à poitrine rousse	Paruline à gorge orangée	Sizerin flammé
Sittelle à poitrine blanche	Paruline à poitrine baie	Sizerin blanchâtre
Grimpereau brun	Paruline rayée	Chardonneret des pins
Troglodyte familial	Paruline noir et blanc	Chardonneret jaune
Troglodyte des forêts	Paruline flamboyante	Gros-bec errant
Roitelet à couronne rubis	Paruline couronnée	<b>Moineau domestique</b>
Merle-bleu de l'Est	<b>Paruline triste</b>	

Tableau 6 Liste des oiseaux de proie observés jusqu'à maintenant dans le secteur de L'Anse-aux-Sauvages—Ville-Guay (source : Guy Lemelin)

Urubu à tête rouge	Buse pattue	Chouette lapone
Balbuzard	Autour des palombes	Buse à queue rousse
Busard St-Martin	Grand-duc d'Amérique	Buse pattue
Épervier brun	Buse à épaulettes	Crécerelle d'Amérique
Épervier de Cooper	Petite Buse	Faucon pèlerin

Tableau 7 Nombre de canards observés dans l'aire de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) située à l'est et en périphérie du secteur à l'étude (source : MEF)

NOM DE LA ZONE:	Ruisseau Anse Saint-Charles
NUMÉRO DE LA ZONE:	02 03 0153
DATE D'INVENTAIRE:	17 octobre 1988
LONGUEUR DE RIVAGE:	2,4 km
SUPERFICIE:	1,998 km <sup>2</sup>
ABONDANCE:	
- Garrot à oeil noir:	77 individus
- Canard colvert:	22 individus
- Canard noir:	354 individus
- Total:	453 individus
- Nbre/km de rivage:	189 individus



**PHOTO 3**  
Bordure fluviale avec petit herbier intertidal dans le secteur de Ville-Guay



**PHOTO 4**  
Plage de gravier dans le secteur de Ville-Guay